

ACTIVITE SHOW DANCE

FICHE D'INSCRIPTION SAISON 2020/2021

ADHERENT (E) : Nom _____ Prénom _____
Adresse _____ Code postal _____ Ville _____
Date de naissance _____
N° de téléphone _____
Mail (sauf si vous recevez déjà les informations de la MJC) _____

HORAIRES

<input type="checkbox"/> Mardi 18h30-19h30 Ados (Jessica)	<input type="checkbox"/> Mercredi 16h00-17h00 (Jessica)
<input type="checkbox"/> Mardi 19h45-20h45 Adulte (Jessica)	<input type="checkbox"/> Mercredi 17h00-18h00 (Jessica)
<input type="checkbox"/> Mercredi 14h00-14h45 (Jessica)	<input type="checkbox"/> Mercredi 18h00-19h00 (Jessica)
<input type="checkbox"/> Mercredi 15h00-15h45 (Jessica)	
<input type="checkbox"/> Mercredi 9h15-10h00 (Sarah)	<input type="checkbox"/> Mercredi 10h00-10h45 (Sarah)
<input type="checkbox"/> Mercredi 10h45-11h30 (Sarah)	<input type="checkbox"/> Mercredi 16h00-17h00 (Sarah)

Le créneau horaire sera défini lors des inscriptions par l'animateur en fonction de l'âge et du niveau.
Un gala de danse est prévu en fin d'année au prix de 5€ (adultes) 2€ (enfants de 7 à 12 ans).

COÛT DE L'ACTIVITE : 132€ ou 135€ (Cotisation : 123€/an + carte de membre 9€ enfant et 12€ Adulte

(30 séances hors vacances scolaires et hors fête du cochon)

Sauf si la carte est déjà payée dans l'activité :

Attention : L'inscription ne pourra être acceptée que si le dossier est complet : chèque(s) et fiche d'inscription. En cas d'absence de l'une de ces pièces, à la rentrée, l'inscription sera refusée.

PAIEMENT

Cotisation à régler dans sa totalité dès l'inscription.

- Possibilité de payer en 3 fois (fournir 3 chèques qui seront encaissés en octobre, novembre et décembre).
- Le montant du 1^{er} chèque doit comprendre la carte de membre et la cotisation du 1^{er} trimestre.

Paiement dans sa totalité : 132€ ou 135€ N° du chèque Encaissé en octobre

Paiement en 3 fois :

	Montant	N° chèque	Mois d'encaissement
1 ^{er} chèque : CM + cotisation	50€		Octobre
2 ^{ème} chèque : cotisation	41€		Novembre
3 ^{ème} chèque : cotisation	41€		Décembre

Aucun remboursement d'activité ne sera effectué en cours d'année. En cas de circonstances exceptionnelles et imprévisibles (incapacité physique de pratiquer l'activité ou accident) et d'arrêt définitif de l'activité, un avoir pourra être délivré sur présentation d'une demande écrite et d'un certificat médical. Tout trimestre entamé est dû

La responsabilité de la MJC se limite à la durée de l'activité.

Je soussigné Mr, Mme autorise, ma fille, mon fils, à participer à l'activité mentionnée ci-dessus.

A....., le..... Signature

LA CARTE DE MEMBRE VOUS DONNE L'ACCES GRATUIT A LA BIBLIOTHEQUE + TARIF REDUIT POUR LES SPECTACLES DONNES DANS LE CADRE « DES VENDREDIS DU TREFLE ».